



BERNAY
L A V I L L E

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 mai 2022

Délibération n°43-2022
Rapporteur : Gérard LEMERCIER

Votants pour : 30
Votants contre : 0
Abstentions : xx

L'an deux-mille-vingt-deux, le onze mai, à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Françoise TURMEL, Pascal SÉJOURNÉ, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Hugues CANTEL, Laure BONMARTEL, Valérie DIOT, Thierry JOSSÉ, Laurence BEATRIX, Françoise ROUTIER, Chantal HERVIEU, Julien LEFEVRE, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Sandrine BOZEC, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE, Antonin PLANCHETTE.

Pouvoirs : Claudine HEUDE à Thierry JOSSE, Jérôme VARANGLE à Mickael PEREIRA, François VANFLETEREN à Ulrich SCHLUMBERGER, Sébastien LERAT à Ulrich SCHLUMBERGER

Absent : Guillaume WIENER, Pierre JALET, Jocelyn COUASNON

Date de la convocation : 05 mai 2022

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

Objet :

APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LA VILLE ET LE SCB HAND DANS LE CADRE DU PROJET « SPORT ET SAVOIR ROULER »

Exposé des motifs :

Au regard des facteurs et indicateurs alarmants sur la condition physique des français, le service des sports, l'accueil de loisirs et le pôle ado ont monté un projet autour du « savoir rouler » et du sport sur le temps périscolaire et extrascolaire.

Depuis septembre 2021, la ville de Bernay propose des interventions sports dans ses écoles élémentaires, au FRPA et au multi accueil par le biais de ses personnels diplômés dans le sport.

A ce titre, la Ville souhaite faire l'acquisition de matériels sportifs divers afin de proposer des projets autour du vélo et de la découverte de nouvelles pratiques sportives à la fois sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Des subventions ont été demandées. La SDJES ne pouvait pas financer la commune mais pouvait subventionner ce projet à la condition qu'une association / section sportive bernayenne puisse la porter.

Le SCB Handball a proposé de porter et soutenir le projet créé par la commune.

Le montant total de l'achat du matériel est de 14 895 euros HT soit 17 874 euros TTC.

La SDJES a donc versé une subvention de 3 734 € au SCB Handball.

Par ailleurs et toujours dans le cadre de ce projet Sport et Savoir Rouler, la CAF a subventionné le projet en versant directement à la municipalité une subvention à hauteur de 4 700 € et la Politique de la Ville à hauteur de 2 250 € soit un total de subvention de 10 684€.

Il s'agira donc, dans le cadre de cette prochaine action, de verser au SCB Handball la somme de 14 140€ correspondant à la différence entre le montant des achats et de la subvention déjà perçue par le SCB handball.

Le SCB handball s'engage à acheter la totalité du matériel à réception des fonds versés par la commune et rétrocèdera le matériel à la commune dès sa réception.

Il est ainsi proposé au conseil municipal de valider la convention partenariale et financière entre la Ville de Bernay et l'association SCB Handball ci-annexée

Délibération :

Vu le Code général des collectivités territoriales.

Vu le budget primitif

Vu l'avis favorable de la commission « Education, jeunesse et participation citoyenne » qui s'est réunie le 4 mai 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer la convention partenariale et financière entre la Ville de Bernay et l'association SCB Handball, ainsi que tout document s'y afférant

Pour copie certifiée conforme